GROUPE SCOLAIRE JAN DE BELLE.
PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU VENDREDI 01 février 2019.

Personnes présentes :

Membres de droit : M Deneuche, maire de Bailleul.
Equipe enseignante : M. Maton,Mme Stelandre, Mme Legrand, Mme Valains ,Mme Hurtevent, Mme Malishcuk, M Viet, Mme Mathia, Mme Demange, Mme Cleenewerck,Mme Wavrant, M Talleu, M Caresmel, M Lebrun, Mme Dujardin, Mme Six, Mme Delplanque.
Municipalité : M Verwaerde : directeur du pôle jase, M Duriez : DGA mairie de Bailleul.
Parents élus titulaires : Mme Velson,Mme Lefevre, Mme Delfly, M Verwaerde,Mme Saticouche, Mme Pigache, Mme Leblois, Mme Sowa, M Nieuwjaer, M Becuwe, Mme Vanlaecke, Mme Verpoort.
Parents élus suppléants : Mme Lebourg, M Souriau, Mme Vandenberghe, Mme Lenancker, Mme Becaert, Mme Carpentier.
DDEN : Mme Rengard.

Personnes absentes : Mme Merlin, Mme Pinoche, Mme Schooneere, Mme Amart, Mme Bardos, Mme Lecocq.
Personnes excusées : Mme Yessad, Mme Deplancke

1. **Présentation du projet d'école.**

L'équipe enseignante a élaboré un nouveau projet d'école pour les années 2018-2021. Le projet est construit en lien avec le projet académique qui comporte 3 axes : la réussite de tous, l'excellence pour tous et la performance au service de tous.

A partir de ces axes et des constats de notre groupe scolaire, nous avons défini trois axes pour notre projet d'école :

- Améliorer la réussite des élèves à besoin éducatifs particuliers.
- Développer le parcours santé de l'élève.
- Renforcer la coopération entre les membres de l'équipe éducative.

Le projet d'école a été validé par Mme Yessad.

2. **La carte scolaire.**

La prévision pour la rentrée de septembre 2019 faite par l'Inspection Académique correspond à celle faite en octobre par M Maton, à savoir 341 élèves, hors ULIS.

Cette prévision ne nous permet pas de maintenir le nombre actuel de classes : une fermeture de classe a ainsi été décidée lors du CTSD du 31 janvier 2019.

M Maton remercie les parents élus et M Deneuche pour leurs actions contre cette décision.

Les prévisions par niveau sont actuellement de :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
14	30	53	39	49	42	36	38	36	337

Nous ne savons pas pour l'instant quelle sera la répartition des classes pour l'année 2019/2020. Des cours doubles seront à prévoir. Les parents demandent dans quelle conditions une ouverture serait envisageable. Il nous faudrait beaucoup plus d'élèves. M Talleu , qui a assisté en tant que représentant syndical aux commissions intervient pour apporter plus d'éléments. Les TPS ne sont pas tenus d'être scolarisés. Il n'y a pas de chiffres pour déterminer une fermeture mais une moyenne ainsi qu'une comparaison faite avec des écoles hors réseau comparable à la nôtre. Il y a une baisse d'effectifs sur l'ensemble du département ainsi que sur notre école. La fermeture s'explique en raison du nombre moins important d'élèves en primaire qu'en maternelle mais également par la valeur du l'IPS (indice de position sociale) de notre école qui est de 150 ce qui est élevé. Mme Yessad a proposé une rencontre avec les parents élus le mardi 5 février 2019. Les parents demandent si la décharge de direction est conservée : elle l'est parce que la classe d'ULIS compte dans la quotité de décharge mais les élèves scolarisés dans le dispositif ULIS ne sont pas comptabilisés dans l'effectif total de l'école.

Les parents expriment leur déception : ils auraient souhaité que l'équipe enseignante se mobilise davantage contre cette mobilisation. L'équipe explique que les délais étaient courts et les chiffres ne semblaient pas favorables.

3. **Le remplacement des photocopieurs.**

Début novembre nous avons eu la mauvaise surprise de voir le remplacement de l'ensemble des photocopieurs de l'école par des nouveaux photocopieurs ne nous permettant plus de faire des copies au format A3. Ce remplacement s'est fait sans que nous soyons avertis. Nous avons signalé ceci auprès des parents élus ainsi qu'auprès de Mme Yessad.

Début décembre, nous avons reçu un courrier de M Deneuche nous expliquant qu'il avait pris la décision de changer l'ensemble des photocopieurs de la ville par mesure écologique afin que les élèves ne nous reprochent pas plus tard de n'avoir rien fait pour la planète. Nous avons bien entendu le souci de l'avenir de la planète et nous travaillons quotidiennement en classe pour sensibiliser les plus jeunes enfants sur ce sujet.

M Deneuche nous a laissé le choix : soit nous conservons les photocopieurs actuels et nous avons une augmentation de budget, soit nous revenons au A3. Cette démarche est vraiment incompréhensible et choquante.

Nous avons prévenu que nous voulions le retour des photocopieurs A3 mais depuis décembre nous n'avons aucune nouvelle malgré plusieurs messages envoyés.

M Deneuche explique qu'il y a un avenant au marché et que les photocopieurs A4 et A3 seront disponibles en mars. M Nieuwjaer demande pourquoi il n'y a pas eu de conseil d'école extraordinaire pour discuter de ce problème, comme cela avait été demandé par quelques parents : le conseil n'a pas eu lieu parce qu'aucun de ses membres ne souhaitait se réunir et l'annonce du retour des photocopieurs A3 avait été faite en même temps.

Nous insistons sur le fait que depuis novembre, nous n'avons plus de A3 et qu'il est impossible pour les enseignants de se rendre en mairie pour faire leurs photocopies.

4. **La mise en place des exercices de sécurité.**

À la suite des remarques du conseil d'école précédent à propos du lieu d'évacuation des élèves de l'école La Fontaine, j'ai rencontré M Boureau le 10 janvier 2019 pour lui faire part du problème.

Les élèves de La Fontaine se rassembleront devant l'école afin de procéder au comptage, ils auront ainsi la possibilité de se replier vers Sévigné au cas où.

Des exercices d'alerte incendie ont eu lieu pendant les activités périscolaires. Les délais et les lieux d'évacuations ont bien été respectés.

Les points négatifs sont les mêmes que ceux constatés lors de l'exercice incendie fait en octobre : les alarmes ne sont pas entendues dans l'ensemble du bâtiment à Sévigné,La Fontaine et Victor Hugo.

Le prochain exercice d'alerte incendie aura lieu le jeudi 7 mars au matin en présence de M Boureau. Des panneaux signalant les points de regroupement doivent être installés. Les parents demandent si la séparation des élèves ne constitue pas un problème. M Maton explique que lors de l'évacuation, les enseignantes sortent avec les élèves, se rendent au point de rassemblement, comptent les élèves, une enseignante référente prévient M Maton par téléphone pour signaler la présence de tous les élèves.

Il faut absolument que le problème d'alarme soit réglé pour cette date. Les parents élus souhaitant participer à cet exercice sont les bienvenus. M Masset, CPC (conseiller pédagogique de circonscription) en charge des questions de sécurité sera également invité pour cet exercice.

5. **Bilan de la matinée portes ouvertes.**

La porte ouverte a eu lieu le samedi 19 janvier de 10h00 à 12h00. Afin de prévenir les familles de cet évènement, la municipalité nous a fourni 3 banderoles et nous la remercions. Nous avons eu plus de visite en maternelle qu'en élémentaire. Nous renouvellerons cet évènement l'année prochaine, le samedi 11 janvier 2020.

Nous préciserons que cette matinée concerne l'ensemble des élèves de l'école et nous sommes en réflexion pour faire participer les élèves lors de cette matinée.

6. **Les évènements qui ont eu lieu au sein de l'école.**

Le marché de Noël : toute l'équipe enseignante est toujours ravie de voir autant de parents et d'enfants lors de ce marché de Noël qui a encore été un beau succès cette année. Le bénéfice total de ce marché est de 2147€ Chaque enseignant reçoit cette somme sur sa coopérative afin de financer les divers projets de classe.

Le cinéma : cette année les élèves sont allés voir, au choix des enseignants, trois films : « Arthur et la magie de Noël » , « Pachamama » et « Astérix et le secret de la potion magique » . Petits et grands ont passés un agréable moment qui s'est accompagné d'un goûter.

7. **La coopérative scolaire : état au 1 février 2019.**

A ce jour, le solde du compte de la coopérative est de 7500€. La coopérative nous a permis de financer la sortie cinéma. Elle nous permet également de financer les sorties citées ci-dessous.

8. **Les sorties et la classe de mer.**

Plusieurs classes se sont rendues au musée Benoit de Puydt ainsi qu'à la médiathèque. La classe de Mme Merlin est allée visiter le beffroi.

Les classes de Mme Pinoche, Mme Wavrant et M Lebrun sont allés au Louvre Lens le jeudi 24 janvier 2019.

Toutes les classes fêteront le carnaval de Bailleul le vendredi 1 mars après-midi. Les élèves de Victor Hugo se rendront à La Fontaine / Sévigné pour s'amuser avec les plus petits.

Les CM2 visitent le collège Maxime Deyts le 28 janvier et le 8 février. La classe de M Caresmel participe à la classe civique avec quelques élèves de M Talleu ne l'ayant pas fait l'année dernière.

Les classes de M Caresmel et M Talleu iront en classe de mer à Gouville sur Mer du 11 au 16 mars 2019 avec au programme : char à voile, visite du Mont St Michel , découverte du milieu marin etc… Nous remercions la municipalité pour l'organisation de cette classe de mer et pour l'aide apportée au financement de ce voyage qui coûte en tout 370€ par enfant ; la participation demandée aux familles est de 165 €.

Les classes de Mme Legrand, Mme Stelandre, Mme Valains et M Viet se rendront au musée de Cassel les 28 et 29 mars 2019.

Mme Merlin se rendra au théâtre le vendredi 29 mars. Les classes de Mme Merlin et Mme Hurtevent iront visiter le moulin de Boescheppe et jouer aux boules flamandes le mardi 2 avril.

Des sorties au parc Mosaïc sont prévues le 04 juin pour les classes de Mme Legrand, Mme Stelandre, Mme Valains et Mme Hurtevent et le 06 juin pour Mme Cleenewerck et Mme Six.

Le 07 juin, Mme Pinoche, Mme Wavrant et M Lebrun iront au Laam et à Asnapio.

Les classes de Victor Hugo présenteront un spectacle musical en partenariat avec l'école municipale de musique.

Toute l'école participera à la journée du sport le vendredi 14 juin organisée par l'association Jan de Belle.

Les élèves de La Fontaine présenteront leur bal enfantin le vendredi 21 juin 2019 à la salle des fêtes.

Nous terminerons l'année scolaire avec la fête d'école le samedi 29 juin dans la cour de l'école Sévigné.

Toute l'équipe enseignante remercie l'association Jan de Belle pour l'aide au financement de toutes ces sorties.

9. **Date de rattrapage du mardi gras.**

Nous avons reçu la confirmation du rattrapage du mardi gras le mercredi 24 avril 2019.

10. **Les activités prévues par l'association Jan de Belle.**

Toute l'équipe enseignante remercie les membres de l'association Jan de Belle pour son aide lors des diverses manifestations : marché de Noël, portes ouvertes etc…

L'association Jan de Belle organise un bal folk le vendredi 5 avril 2019 à la salle des fêtes, une soirée année 80 ou 90 le vendredi 10 mai.

Une opération macaron aura lieu le 24 mai.

L'association organise la journée du sport et la fête d'école.

L'association Jan de Belle est ouverte à toute personne désirant s'impliquer dans la vie de l'école et voulant aider dans les divers projets.

M Maton remercie l'association pour sa présence lors de la matinée portes ouvertes : les membres de l'association ont accueilli les visiteurs en leur offrant le café, le thé, le jus de fruit et les viennoiseries.

11. <u>Les travaux urgents à faire dans l'école et le projet de regroupement.</u>

Le préau Sévigné : les tuiles du préau ont été remplacées début novembre 2018. Les patères pour la classe de M Viet ont été installées. Des TBI ont été remplacés dans 3 classes. Nous avons une connexion internet dans la salle informatique de l'école Sévigné.

Lors du conseil d'école précédent, les parents avaient sollicité auprès de la municipalité la modification du temps du feu tricolore se trouvant à l'intersection de la rue de Lille et de la rue d'Ypres. Depuis, une groupe de 4 parents, Mme Velson, Mme Lefevre, M Becuwe et M Nieuwjaer , s'est réuni avec M Verwaerde, M Carre et M Maton pour trouver des solutions à ce problème. L'une des premières mesures a été de supprimer la flèche permettant de tourner à droite afin de gagner du temps pour la traversée des piétons. Il n'est pas possible de mettre un agent ASVP pour sécuriser la traversée aux horaires des écoles. Un triangle lumineux « priorité aux piétons » doit être installé. Un devis a été reçu pour prolonger la durée de la traversée du passage piéton.

M Deneuche explique que la durée du feu piéton devrait passer de 9 à 12/18 secondes. Une carte doit être changée pour que le feu vert du passage piéton arrive plus tôt. Une flèche permettant aux voitures venant de la rue d'Ypres de tourner à droite vers la rue d'Occident doit être installée. On gagnerait ainsi 60% du temps de traversée.M Maton insiste et demande que l'agent ASVP qui se trouve rue St Jacques soit déplacé au carrefour de la rue d'Ypres et de la rue de Lille non pas pour faire la circulation, mais pour se placer sur le passage piéton avant que celui-ci ne passe au vert pour faire ralentir les voitures. M Deneuche note cette demande et explique que l'on peut faire l'essai. Les parents font remarquer que sa présence rue St Jacques n'est pas prioritaire par rapport au carrefour puisque les enfants qui se rendent à la Fontaine et à Sévigné sont plus souvent accompagnés de leurs parents que les enfants se rendant à Victor Hugo. Les parents signalent que l'idéal serait bien entendu d'avoir un agent à chaque passage piéton lors des horaires d'entrée et de sortie de l'école.

Nous avons eu des problèmes de chauffage dans l'ensemble des bâtiments pendant environ une semaine : il serait utile, l'année prochaine, de prévoir un allumage ou un contrôle des chauffages avant les périodes de froid afin d'éviter tout désagrément. Personne n'aime travailler dans le froid, ni les enfants ni les adultes.

Les cours de récréation n'ont pas été salées en temps voulu, j'ai dû le faire moi-même pour éviter tout risque d'accident : ces épisodes de gel peu nombreux doivent être traités le plus rapidement possible par les services techniques. Il faut absolument prévoir un passage des agents avant l'ouverture de l'école afin de saler les cours. M Deneuche m'avait confirmé par téléphone que cela ne se reproduirait plus et que les services techniques seraient avertis qu'ils doivent faire un passage en cas de gel le matin avant l'ouverture de l'école. Ce jeudi 31 janvier, la cour de Victor Hugo était une véritable patinoire, les services techniques n'étaient pas passés malgré ces remarques et notre discussion. Il est très regrettable de constater que malgré les alarmes de M Maton les services techniques ne soient pas passés avant l'ouverture de l'école. Heureusement, aucun enfant n'a été blessé malgré les multiples chutes.

A l'école La Fontaine, les peintures seront refaites dans le couloir de Mmes Valains et Merlin : la date est à voir selon les VLD. Les peintures du couloir de Mme Legrand seront repeintes lors des vacances de février.

Les petits travaux sont traités en général de manière rapide.

Une demande de passe général pour l'ensemble des collègues a été faite : il n'est pas normal qu'un membre de l'équipe ne puisse se rendre dans l'un des trois bâtiments. Nous espérons avoir ces clés avant la fin de l'année scolaire. Il serait également utile d'avoir d'ailleurs 2 clés supplémentaires par bâtiment : lors d'un remplacement, le ou la collègue qui

remplace ne peut ni ouvrir, ni fermer sa classe à clé, il faut demander l'aide d'une personne pour se rendre en salle de sport.

Lors du dernier conseil d'école, Mme Delplanque avait dit que le projet de rassemblement des écoles était toujours d'actualité : M Maton demande où en est-on actuellement. M Duriez présente l'état actuel du projet de rassemblement. L'étude de faisabilité a été faite : il y a un espace de 2775m^2 .Il y a donc l'espace nécessaire pour le projet de rassemblement, d'autant plus que le projet englobe le local actuel du Trésor Public. Ce projet est également réalisable en termes de temporalité. La première consultation des différents acteurs aura lieu en juillet 2019. Le choix définitif de l'architecte se fera pour le mois de mars 2020. Le projet devrait être achevé pour septembre 2022. Etant donné que les élections municipales auront lieu pendant la mise en œuvre de ce projet, M Maton demande à M Deneuche si ce projet sera maintenu en cas d'une nouvelle équipe municipale. M Deneuche assure que le projet continuera. M Maton demande, en raison du calendrier, si ce projet de regroupement n'est pas un projet « électoral », beaucoup de personnes s'interrogent effectivement sur ce sujet. M Deneuche confirme qu'il ne s'agit pas d'un projet électoral mais une volonté de regrouper les trois écoles sur un même site. L'équipe enseignante et M Maton sont en attente de ce rassemblement qui faciliterait la vie quotidienne de tous les membres de l'école. Le coût total du projet est de 9 millions d'euros ; pour l'instant, la municipalité ne dispose que d'un budget de 5 millions d'euros. Les parents demandent ce qu'il s'est passé entre 2017 et 2019, puisqu'un projet avait déjà été présenté. Il y a eu un surcoût de travaux à l'école Pasteur qui a entraîné un retard du projet de regroupement du groupe scolaire Jan de Belle. Le projet de regroupement sera mis à l'ordre du jour de chaque conseil d'école afin que tout le monde puisse suivre de près ce projet.

12. <u>Les questions des parents.</u>

Lors du dernier conseil d'école, les parents avaient signalé que trop de personne fumait dans le parc de l'école Sévigné / La Fontaine. M Maton rappelle que ces faits ont déjà été signalé à la mairie : il faut absolument que des agents ASVP tournent dans le parc aux horaires des écoles, des panneaux interdictions de fumer doivent être posés au plus vite près des jeux et devant l'école afin d'être en conformité avec la loi. Il faudrait même un arrêté municipal interdisant la cigarette devant les trois bâtiments de l'école.

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F160

Les parents signalent que les tags sur les jeux du jardin public n'ont pas été enlevés. Une demande est faite par les parents pour travailler sur l'environnement durable : nous en discuterons lors du prochain conseil, cependant les classes travaillent déjà sur l'EDD mais tout projet fédérateur sur ce thème est toujours le bienvenu.

Les parents souhaitent savoir comment se déroule la scolarisation des enfants du centre de l'HUDA : le premier objectif est l'intégration, ce qui semble réussi pour l'ensemble des enfants qui viennent à l'école avec un grand sourire. Une enseignante du CASNAV prend en charge un groupe de 10 enfants allophones, de notre école et d'autres écoles chaque mardi à Victor Hugo.

<u>Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 14 juin à 18h30 dans la cantine de Victor Hugo.</u>

Le conseil d'école se clôture par un moment convivial autour du verre de l'amitié.

Document rédigé par M Maton aidé de la secrétaire du conseil, Mme Demange.